



N°211

Vendredi 8 juillet 2011

Prochaine parution : **Vendredi 5 août**

Rédaction du *Santécois* :

Tél : 02.98.29.74.65

Fax : 02.98.29.79.12

Mail : mairie-de-santec@wanadoo.fr

www.santec.fr

Kebeier Santeg Le Santécois



INFORMATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

LE MARCHÉ

Coup d'envoi des animations estivales

Le marché estival se déroule sur la place de Poulgueuen, face à la plage du Dossen, tous les vendredis du 8 juillet au 26 août, de 17h à 20h30. Il accueille une vingtaine de commerçants qui vous proposent entre autres, des produits de notre terroir. Des artistes locaux, divers et variés s'y produisent chaque vendredi (spectacles gratuits).

Un pot d'accueil des estivants sera offert les vendredis 15 juillet et 12 août à 18h (ouvert à tous).



GUIDE DES ANIMATIONS

Le guide des animations estivales pour juillet et août 2011 est à votre disposition à la Mairie, à la médiathèque, au camping et chez vos commerçants.

La liste des animations n'est pas exhaustive et le guide est régulièrement actualisé. Les associations sont invitées à contacter la mairie afin de faire part de leurs animations et festivités.

Retrouvez le sur le site de la commune de Santec, www.santec.fr, rubrique Vie Locale, onglet Actualité.

MARCHÉ SANTÉCOIS

AU DOSSEN
PARKING RUE DE POULGUEUEN

PLUS DE 20 COMMERCANTS

TOUS LES VENDREDIS

EN FIN DE JOURNÉE

A PARTIR DE 17H

DU 8 JUILLET AU 19 AOÛT

Pot d'accueil
des estivants
le 15 juillet
et le 12 août
18h

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

SERVICES DE GARDE

Médecins : EN CAS D'URGENCE **APPELEZ LE 15**

Pharmacies

Un numéro est à votre disposition pour connaître la pharmacie de garde : **APPELEZ LE 3237**

ÉTAT CIVIL

Naissances

Tilio CHARLES—PERON, né le 28 mars, fils d'Yvon et Delphine, 112, rue de Perrugant.

Nino PAUL, né le 3 avril, fils de Cédric et Catherine, 310, rue de Pount Ar C'Hantel.

Arthur LE LEZ, né le 1^{er} avril, fils de Pascal et Véronique, 40, rue de la Roche.

Tristan CORRE, né le 8 avril, fils de Thierry et Christine, 120, route du Dossen.

Elouan ARGOUARCH, né le 7 avril, fils de Didier et Sarah, 182 rue de Méchouroux.

César POLARD, né le 10 avril, fils de Sébastien et Marie-Laure, 312, rue de Pount Ar C'Hantel.

Briac KERGOAT, né le 30 avril, fils de Sébastien et Estelle, 264, rue du Pemp-Hent.

Alexandre DOUGUET, né le 2 mai, fils de Bertrand et Stéphanie, 34, rue du Favic.

Zoé SANSEAU, née le 11 mai, fille de Christophe et Sophie, 127, rue des Johnies.

Corentin ROHOU, né le 25 mai, fils de Frédéric et Emmanuelle, 119, rue du Théven Bras.

Lina BORGNE, née le 31 mai, fille d'Eric et Katell, 659 rue Armor.

Mariages

Alain DANIEL et **Karine TRUDE** le 29 avril.

Patrice CORRE et **Marine QUIMERCH**, le 30 avril.

Stéphane GLIDIC et **Catherine MAHÉ**, le 30 avril.

Eric MARTOS et **Sandrine POLARD**, le 10 juin.

Alain BERTRAND et **Liliane GEFFROY**, le 2 juillet

Décès

Marie Anne GUIVARCH née GILLET, 90 ans, décédée le 25 avril, 116, rue des Dentelles.

Jean Marie LE REST, 89 ans, décédé le 25 avril, 26 impasse des Pêcheurs.

Eugénie CORRE née MASSON, 89 ans, décédée le 6 mai, 331, rue de Poulgueuen.

Françoise BIAN née BORGNE, 81 ans, décédée le 15 mai, 163 rue Armor.

Gérard VEVERKA, 67 ans, décédé le 19 mai, 405 rue du Prat.

Jeanne DEVAUX née OLLIVIER, 85 ans, décédée le 8 juin, 134 rue du Gulf Stream.

Marie Thérèse OLLIVIER née AUTRET, 74 ans, décédée le 12 juin, 13 résidence de Streat Joly.

COMMUNIQUÉS

CHIENS DE 1^{ère} et 2^{ème} CATÉGORIE

La réglementation impose que les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie soient déclarés en mairie. Ils doivent également être muselés et tenus en laisse.

La commune fera appliquer strictement cette réglementation.

CARAVANING

Le Maire rappelle que les autorisations de stationnement des caravanes sur terrains privés sont accordées pour une période maximale de trois mois dans les zones de loisirs. Les personnes, sont tenues, dès leur arrivée, de venir se déclarer en mairie afin de s'acquitter de la taxe sur les ordures ménagères qui s'élève à 50 euros par mois et par emplacement et de la taxe de séjour.

Il est impératif que les terrains, aménagés pour le caravaning, répondent aux normes sanitaires en vigueur (raccordement à l'assainissement collectif ou individuel). Des contrôles seront effectués par le SPANC durant l'été.

CIRCULATION DES VÉHICULES A MOTEUR DANS LES ESPACES NATURELS SENSIBLES

La mairie a reçu de nombreuses plaintes concernant la circulation des véhicules à moteur de type moto, scooter, mobylette, quad, dans les zones naturelles sensibles. Il est rappelé qu'il est strictement interdit de circuler dans ces zones, plages, dunes, forêt, afin de les préserver. Des contrôles vont être effectués afin d'engager des poursuites envers les contrevenants.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Vous avez jusqu'à présent procédé à l'inscription au transport scolaire de vos enfants auprès de la Mairie de Santec.

Le Conseil Général a décidé de revoir l'organisation des transports scolaires dès la rentrée de septembre 2011. Ainsi, les inscriptions seront désormais assurées par l'entreprise de transport mandatée par le Département.

Cela concerne les enfants qui vont de Santec à St Pol et de Santec à Landivisiau.

Vous pouvez retirer les dossiers d'inscription, soit sur le site internet www.cars-elorn.fr, soit en téléphonant au 02 98 68 40 00. En cas de paiement par prélèvement (en 8 fois), un RIB et une autorisation de prélèvement devront être joints au dossier. Celui-ci doit être complété et retourné à la société des Cars de l'Elorn avant le 10 juillet, avec le règlement et une enveloppe timbrée.

Vous avez pu cette année constater une augmentation de 65€ du coût du transport scolaire. Cette somme vous sera remboursée par la commune de Santec à la fin de l'année scolaire dès que vous aurez justifié de votre règlement auprès de la société de transports.

ENQUÊTE TÉLÉPHONIQUE

Sous l'égide de la CCI de Morlaix, un sondage par téléphone a lieu depuis le mois de mai et jusqu'à fin juillet, pour les commerces du réseau « Commerces de proximité du Pays de Morlaix ».

A ce titre, Ludovic BOUE et Jocelyne MAQUIGNON du magasin « PROXI SUPER », se sont inscrits à cette initiative afin d'avoir votre avis, mieux repérer et répondre aux attentes de la clientèle actuelle et potentielle du commerce (clients et non clients).

Si un sondeur de l'agence Ouest Consulting vous appelle à cette fin, merci de lui réserver le meilleur accueil, d'autant que l'objectif ici n'est pas de vendre un produit ou un forfait quelconque, mais d'aider Ludovic BOUE et Jocelyne MAQUIGNON à définir des axes de progrès pour vous offrir un meilleur service.

RÈGLEMENTATION POSTALE

Le Centre courrier de St Pol de Léon, soucieux de l'importance de la qualité de distribution du courrier, vous invite à installer votre boîte aux lettres en bordure de voie ouverte à la circulation publique. Cette demande s'inscrit dans le cadre de la réglementation du 12 juillet 1979 spécifiant que toute construction ayant fait l'objet d'un permis de construire doit, obligatoirement, installer une boîte à lettres normalisée en limite de propriété à une hauteur entre 1,50 et 1 mètre au dessus du sol.

PLAN DE PRÉVENTION CONTRE LA FOUDRE

Dans le cadre de la mise aux normes du « Plan de prévention contre la foudre », une seconde descente du paratonnerre a été installée sur l'église par l'entreprise INDELEC OUEST de Bruz.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Il sera procédé à une deuxième enquête publique sur la commune de Santec dans le cadre de la servitude de passage des piétons le long du littoral – procédure de modification ou de suspension de la servitude de passage des piétons le long du littoral – du lundi 18 juillet 2011 au mercredi 3 août 2011.

Cette enquête complémentaire est organisée pour prendre en compte des modifications issues de la première enquête publique dans le secteur de Corn Al Loa.

Monsieur Louis PERROT est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Le dossier correspondant ainsi qu'un registre à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur seront déposés à la mairie pendant toute la durée de l'enquête.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier à la mairie aux heures d'ouverture et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à l'attention du commissaire enquêteur à la mairie de Santec.

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie :

- Le lundi 18 juillet de 9h à 12h,
- Le vendredi 29 juillet de 14h à 17h,
- Le mercredi 3 août de 14h à 17h.

Le commissaire enquêteur peut décider de procéder à une visite des lieux. Il doit en aviser le maire et convoquer sur place les propriétaires intéressés ainsi que les représentants de l'Administration ; après les avoir entendus, il dresse le procès-verbal de la réunion.

A l'expiration du délai d'enquête le registre est clos et signé par le maire. Le commissaire enquêteur dispose d'un délai d'un mois pour remettre ses conclusions motivées et l'ensemble des pièces de l'instruction visées par lui.

Une copie du rapport dans lequel le commissaire enquêteur énonce ses conclusions motivées sera déposée à la mairie ainsi qu'à la Préfecture afin de pouvoir être portées à la connaissance de tout intéressé qui demandera à les consulter.

PLAN DE DESHERBAGE

La Commune de Santec a signé une charte d'entretien des espaces communaux en 2010.

Le plan de désherbage est affiché en mairie. Il a été mis en place par la Société PROXALYS sous le contrôle du Syndicat de l'Horn.

Les contrôles réguliers effectués, incitent les communes à un changement des pratiques de désherbage. Ainsi, l'utilisation de la nouvelle tondeuse adaptée route, de l'arrivée du désherbeur thermique (propriété du Syndicat de Plouénan pour 5 communes) et le brossage de certaines surfaces, devraient améliorer progressivement la propreté de la commune sans utiliser de produits phytosanitaires.

La commune, classée actuellement au niveau 1, devrait accéder au niveau 3 cette année, sur les 5 échelons possibles.



APPRENEZ A PRATIQUER UN MASSAGE CARDIAQUE ET A UTILISER UN DÉFIBRILLATEUR

Réunion d'information gratuite

Les délégués de la MSA du canton organisent une réunion de démonstration publique, ouverte à tous, le jeudi 11 août à 14h à la salle Michel Colomb de St Pol.

Bertrand LE BOURHIS

Animation réseau des élus

Mutualité Sociale Agricole

02 98 85 59 11 / 06 85 07 56 85

D'autre part, si vous êtes témoin d'un accident cardiaque, un défibrillateur est à votre disposition au poste de secours du Dossen et à la mairie de Santec.

CÉRÉMONIE DES MÉRITES SPORTIFS



Cette année encore, les sportifs de la commune ont réalisé d'excellents résultats.

ÉCOLES

Nicolas LE HIR et Nicolas CREAM, animateurs sportifs, encadrent les enfants des écoles pour des séances hebdomadaires d'activités sportives. C'est pourquoi, il a été décidé, d'attribuer les mérites sportifs aux enfants qui se sont distingués par leur participation, leur courage et leur performance. Ont été récompensés : **Teissa OGIER, Lou KERDILES, Diane LE BRIZ, Sophie COROLLEUR, Quentin LE MER, Elisa PAUL, Christophe QUIMERCH, Thomas HANSMETZGER, Emma BEC, Benjamin ALLIOUX, Anaïs JACQ, Rozenn PRIGENT, Hugo MESSAGER, Tristan BRAS, Mona PLUN.**

TWIRLING

Sarah DIDOU : En individuel : 1^{ère} en départemental 4^{ème} en Régional et 18^{ème} en Fédéral à Auxerre

En équipe : 1^{ère} en départemental, 4^{ème} en régional, qualifiée pour le Fédéral le 25 juin à Orléans.

Elsa MESSAGER : En équipe : 1^{ère} en départemental, 2^{ème} au Régional et qualifiée pour le Fédéral.

Julie CABIOCH : 1^{ère} en départemental, 2^{ème} au Régional et qualifiée pour le Fédéral.

GYMNASTIQUE

Lysa JOLY, Championne du Finistère individuelle de gymnastique UGSEL catégorie promotionnelle et vice-championne de Bretagne par équipe avec le collège St Ursule. Championne de France de gymnastique UGSEL par équipes avec l'équipe de Bretagne

BASKET

Équipe des Seniors filles monte en D1 (plus haut niveau en départemental) : **Charlotte DIDOU,**

Alicia SALUDEN, Marion L'HOUE

Entraîneur : **Arnaud CASTEL**

TENNIS DE TABLE

Sur le plan individuel ces joueurs ont fait plus de 100 points de classement cette saison : **Frédéric MESTRIES, Yvan JAOUEN, Nicolas LE HIR, Pascal JACQ, Mathieu HABASQUE.**

Par Équipe : **Philippe LANGLOIS** : Capitaine (l'équipe s'est classée 2^{ème} sur 7), **Pascal JACQ** : Capitaine (l'équipe s'est classée 2^{ème} sur 8)

FOOTBALL

Équipe des U7 et U8 : **Lilian GRALL, Hugo LE SAINT, Matheo LESAIGNOUX, Hugo ABALAIN, Benjamin ALLIOUX, Arthur BRIAND, Yoann CORRE, Pierre DIROU, Titouan LE ROUX, Louis LEBRUN, Alexandre PENLANN, Theo QUIEC, Romain QUIMERCH, Florian TANGUY**

Dominique QUIMERCH, est remercié pour son implication dans le club de l'A.S. SANTEC. Il quitte son poste de Président cette année.

VOLLEY

Équipe Senior de volley qui était en départemental et qui passe en régional

COURIR A SANTEC

L'équipe féminine remporte pour la seconde fois les 2h de Plouéan : **Sylvie LEROUX, Véronique PAYSSAN, Nelly PAUGAM** qui a en plus fait plusieurs podiums : 2^{ème} au 10km du haut Léon, 3^{ème} au 18km du trail Roscoff to Roscoff, 2^{ème} et 1^{ère} vétéran aux 7km du trail de Plourin. Elle est actuellement classée 4^{ème} et 1^{ère} vétéran au challenge Mutouest.

En individuelle : **Nadine QUIMERCH**, 4^{ème} et 1^{ère} vétéran au 19km du trail de Plourin, **Myriam GUILLOU**, 4^{ème} et 2^{ème} vétéran au 7km du trail de Plourin.

L'équipe masculine a terminé 3^{ème} aux 2h de Plouéan : **Christophe QUIMERCH, Nicolas QUIEC, Olivier NAVELIER** qui a terminé 1^{er} senior au trail de Guidel.

En individuel : **Bertrand PERSON**, 1^{er} aux 2h de Plouéan, **Stéphane QUIMERCH**, 3^{ème} aux 2h de Plouéan.

ATHLÉTISME

Rozenn QUIMERCH : En 1^{ère} ES au Lycée Sévigné à Cesson Sévigné en section sportive Athlétisme, elle s'entraîne 5 fois par semaine à Cesson et à St Pol au LTA. En UNSS, elle a participé à 3 championnats de France : Cross, indoor et estival.

CROSS : Championne d'Ille et Vilaine par équipe, championne de Bretagne par équipe, 3^{ème} au championnat de France UNSS par équipe. Championne académique du 300 m, Championne académique du 800 m. EN FFA : Championne du Finistère du 400 m, mais les compétitions ne sont pas terminées (Bretagne et France).

TRIATHLON

Vincent GUIVARCH, 44^{ème} de l'Ironman d'Embrun sur 896 triathlètes, en battant plusieurs professionnels français et étrangers.

SPORTIF DE L'ANNÉE

Cette année c'est un jeune homme, **Robin TANGUY**, qui a été désigné sportif de l'année pour son implication bénévole auprès de l'école des Sports et de l'A.S. SANTEC.



Les twirleuses santécoises ont réalisé cette année des résultats remarquables



Dans la famille QUIMERCH, la passion de la course se transmet de mère en fille !



Robin Tanguy, sportif de l'année 2011.

ANIMATIONS CULTURELLES, SPORTIVES ET FESTIVES

PROGRAMME DES TICKETS SPORTS ÉTÉ 2011

Vendredi 8 juillet :

14h : Tournoi de football à la salle omnisports

Lundi 11 juillet :

14h : Jeux à la plage et thème

Mardi 12 juillet

8h30 : Via corda et aquacorde

Mercredi 13 juillet

10h : Jeux d'opposition et tennis
13h : Patinoire

Vendredi 15 juillet

10h : Activités libres
14h : Tournoi de football

Lundi 18 juillet

10h : Journée surf et jeux sur la plage

Mardi 19 juillet

10h : Football et Gymnastique
14h : Tennis de table et Badminton

Mercredi 20 juillet

10h : Hockey et jeux d'opposition
14h : Athlétisme et jeux traditionnels

Jeudi 21 juillet

10h30 : Piscine « Aqualorn » à Landerneau

Vendredi 22 juillet

10h : Tennis et Gymnastique
14h : Tournoi de football

Mardi 26 juillet

13h30 : Laser game et cinéma à Brest

Mercredi 27 juillet

10h : Jeux libres
14h : Tournoi de football

Jeudi 28 et vendredi 29 juillet

Camp à Huelgoat : Tir à l'arc, vélo, accrobranche, jeu d'énigmes

Samedi 30 juillet

13h : « Tout le monde à la plage », animation multisports

STAGES DE TENNIS

Yann RICHARD, professeur de tennis, vous propose à Santec des stages de tennis, pendant les mois de juillet et août.

Stages collectifs : Jeunes (dès 4 ans) et adultes tous niveaux : mini tennis, initiation, perfectionnement, entraînement, préparation à la compétition.

Stages individuels : Jeunes et adultes, du joueur loisir au joueur de compétition.

Pour les inscriptions ou pour tout renseignement :

Téléphone : 06 75 23 35 94

Mail : richard.yann@aliceadsl.fr

LANGUE BRETONNE

POUR APPRENDRE LE BRETON AVEC PLAISIR !

Cette année, 5000 adultes ont appris le breton par envie personnelle, pour leur loisir ou pour un projet professionnel. Que ce soit sous forme de cours du soir, de stages courts, de stages intensifs ou de cours par correspondance, vous pouvez apprendre le breton près de chez vous selon une formule adaptée à vos besoins : 150 centres dispensent des formations un peu partout en Bretagne.

Pour plus d'informations :

K.L.T. : 02 98 63 98 – kl@wanadoo.fr – www.klt.fr

EVIT DESKIN BREZHONEG GANT PLIJADUR!

Er bloaz-mañ ez eus bet 5000 a dud o teskiñ brezhoneg, evito o-unan, evit o flijadur, pe evit o micher. Gant ar c'hentelioù-noz, ar stajoù fonnus pe ar c'hentelioù dre lizher e c'hallit deskiñ brezhoneg e-kichen al lec'h m'emaoc'h o chom, diouzh ar mod a vo ar gwellañ deoc'h rak 150 lec'h stummañ zo un tamm e pep lec'h e Breizh.

Evit gouzout hiroc'h :

K.L.T./ 02 98 63 98 – kl@wanadoo.fr – www.klt.fr

EXPOSITION A LA MÉDIATHÈQUE



L'atelier créatif sur le thème du crabe proposé par l'Agence du Léon, le jeudi 7 juillet, a connu un immense succès puisque les ateliers de broderie, pochoirs et autres travaux manuels ont été pris d'assaut toute la matinée. Quant à l'exposition sur le thème, elle se prolonge jusqu'au 16 juillet à la médiathèque aux heures habituelles d'ouverture.

FEU D'ARTIFICE ET BAL POPULAIRE

A l'occasion de la fête nationale, un bal populaire aura lieu le mercredi 13 juillet sur la place commerçante du Dossen. Il sera animé par les groupes CARBONS et LARSEN BOX (variétés). A la tombée de la nuit, un feu d'artifice sera tiré de la plage du Dossen.

Entrée Gratuite

THON GRILLÉ

L'AS SANTEC vous attend nombreux à la salle omnisports le samedi 23 juillet à partir de 19h pour sa traditionnelle soirée « Thon grillé ».

Johny Junior revient à nouveau enchanter le public qui l'an passé avait déjà été conquis par son talent.

Il sera là spécialement pour vous et fera vibrer la salle avec les plus grands tubes de l'Idole des Jeunes.

Johny Halliday, lui-même, reconnaît en Johny Junior le sosie qui se rapproche le plus de sa voix. La ressemblance est vraiment stupéfiante et ne laisse personne indifférent.

Des intermèdes musicaux avec Yves JACQ, son coach, lui-même chanteur, ponctueront le repas.

Des sonneurs bretons viendront également animer la soirée, tandis que la troupe de « Cirque à Léon » vous présentera des numéros de cirque (acrobates, jongleurs, cracheurs de feu).

Menu : Kir, thon grillé, ratatouille, frites, far.

Tarifs :

- Repas + Concert adulte : 12 €uros
- Enfant : 6 €uros
- Concert seul : 5 €uros



VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION DE DÉFENSE DES CARAVANIERS

L'assemblée générale de l'association de défense des campeurs-caravaniers sur terrains privés à Santec, aura lieu le vendredi 5 août à 20h30 à la salle polyvalente.

COMMERCE ET ARTISANAT

PROXI SUPER – HORAIRE D'ÉTÉ

Depuis le 4 juillet, votre magasin PROXI SUPER est ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 13h et de 15h à 20h, le dimanche de 9h à 13h et de 17h à 20h.

ANNONCE

« MAMIE-SITTING »

Particulier recherche pour la soirée du 15 juillet, à partir de 18h, une personne de confiance pour la surveillance d'une personne âgée.

N°211 Supplément spécial

Vendredi 8 juillet 2011

Prochaine parution : **Vendredi 5 août**

Rédaction du Santécois :

Tél : 02.98.29.74.65

Fax : 02.98.29.79.12

Mail : mairie-de-santec@wanadoo.fr

www.santec.fr



Guy CHATELAIN

Inauguration de l'école maternelle publique Et de la cantine municipale

C'est en présence de Madame Marylise LEBRANCHU, députée, Monsieur Jacques EDERN et Madame Joëlle HUON, Conseillers Généraux, Monsieur Jean-Luc FICHET, Sénateur, Monsieur Jean-Yves CHIARO, Sous-Préfet, Monsieur BERTHOU, Inspecteur Départemental de l'Éducation Nationale et des Maires de la Communauté des Communes, que le Maire, Bernard LE PORS et le Conseil Municipal ont inauguré la nouvelle école maternelle publique et la cantine municipale. Les enseignants, les élèves et un grand nombre de Santécois étaient présents afin d'assister à cet évènement.



« Merci pour votre présence en si grand nombre qui témoigne aussi du caractère exceptionnel de l'évènement que l'on célèbre aujourd'hui. En effet, l'inauguration d'une école dans des locaux flambant neufs ne se produit pas très fréquemment et pour le Maire et le Conseil Municipal de la commune qui ont le privilège d'en être au cœur, c'est un pur moment de bonheur, puisque tellement porteur de symboles forts comme la foi en l'avenir et en la jeunesse.

L'école qui s'ouvre marque le regroupement physique de nos deux écoles publiques qui fait suite au regroupement pédagogique décrété par l'administration de l'éducation nationale en 2002. La prise de décision de cette construction n'était pas une mince affaire puisque les implications financières sont loin d'être neutres pour une petite commune comme la nôtre. C'est pourquoi, au vu des chiffres que nous avons en notre possession fin 2008, nous avons prudemment souhaité partir sur deux tranches de travaux avec la programmation de la construction de l'école primaire au bout de cinq ans.



C'est une école maternelle hyper fonctionnelle et une cuisine moderne et répondant à toutes les dernières normes que nous sommes fiers d'inaugurer aujourd'hui.

C'est une page importante de notre vie communale qui est en train de se tourner avec la fermeture de l'école du Dossen à laquelle un grand nombre d'entre nous est fortement attaché. Nous tenions donc à rendre hommage à tous les enseignants, qui y ont œuvré depuis 1887, alors qu'à cette époque l'école se situait sur l'île de Sieck. Et, comment ne pas ressentir une certaine nostalgie en pensant à tous les enfants qui ont fréquenté ce site incomparable du Dossen. Nous ne pouvions passer d'une école à l'autre sans honorer cette émouvante histoire de notre passé.



Aussi, Jean-Claude LE GOFF et Rolande CORRE, avec le concours d'anciens enseignants, parents et élèves nous ont préparé une exposition souvenir de grande qualité qui a pu être visitée lors des 3 journées portes ouvertes. Un grand merci à Jean-Claude et à Rolande pour leur remarquable travail.

Mais ce que l'on peut appeler maintenant l'ancienne école du Dossen conserve sa fonction 1^{ère} puisque depuis l'été 2009 nous y avons créé, avec l'association Les Copains d'Abord, un accueil de loisirs pour les enfants de la commune, teinté de belles valeurs de solidarité et d'intégration puisqu'on y accueille des enfants en situation de handicap au niveau du Pays de Morlaix.



Cet accueil de loisirs qui connaît un grand succès et dont seulement 2 autres structures de ce type existent dans le Finistère, va prendre maintenant sa pleine mesure de fonctionnement, puisque libéré des contraintes scolaires, il sera ouvert également tous les mercredis.

Passons maintenant au présent et à cette lumineuse, fonctionnelle et magnifique école (à mes yeux sans doute partisans). A l'origine de cette très belle réussite, le Cabinet d'Architecture META de RENNES, qui est spécialisé dans la construction d'établissements scolaires. Un grand merci à toute l'équipe du cabinet et particulièrement à Messieurs ANDRIEU et MOREL pour leur créativité, leur ingéniosité et l'écoute, qu'ils ont su mettre à notre disposition. Cette construction est le fruit d'une concertation et d'une implication de tous les instants avec tous les utilisateurs, qu'ils soient, cuisiniers, personnel de service, enseignants et parents d'élèves, ce qui est garant de réussite et d'efficacité. Je tiens à remercier également Monsieur Sébastien LOTTIN du Cabinet META, qui a été un conducteur de travaux d'une grande efficacité, qui a su donner le rythme qu'il fallait et faire régner une belle entente entre les différents corps de métiers présents.

Et pour rendre à César ..., un grand bravo et sincères félicitations à toutes les entreprises qui ont œuvré sur le chantier avec un professionnalisme exemplaire et le tout dans une bonne ambiance. Je tiens à les remercier très, très sincèrement pour leur excellent travail et chacun aura pu noter que nous n'avons travaillé qu'avec des sociétés locales et de la proche région.

Le coût total du chantier, tout compris, de l'acquisition des terrains à l'achat de l'ensemble du mobilier, s'est élevé à 1 million 574 milles euros HT, financé de la manière suivante :

- Subvention de l'Etat (DGE) : 200 000 €, soit 13% de l'investissement,*
- Conseil Général : 100 000 €, soit 6,5% de l'investissement,*
- Fonds Spéciaux parlementaires : 22 000 €, soit 1,5% du montant,*
- Soit un total de subvention de 322 000 €, représentant 21% de l'investissement global et donc un reste à charge pour notre commune de 1 million 252 milles Euros.*

Voilà ; et comme nous avons réussi à améliorer nos résultats financiers sur les deux derniers exercices, notre situation nous permet de ne pas attendre les 5 ans prévus à l'origine, et d'attaquer dès maintenant le chantier de l'école primaire avec le même Cabinet d'architectes puisque c'est META qui a été retenu à l'appel d'offres.

C'est donc un ensemble de 4 classes + préau qui va être réalisé adossés à l'école maternelle, pour une rentrée des enfants prévue en septembre 2013.

Il va de soi que le groupe scolaire continuera à porter le nom de François TANGUY-PRIGENT en hommage aux valeurs sociales et humaines exemplaires que nous a invité à suivre cet homme engagé qui a été si important pour notre région.

Notre école à ce moment là sera dimensionnée pour accueillir environ 150 enfants (contre 110 aujourd'hui). Et comme bien entendu nous croyons au développement de notre commune, nous ferons en sorte de nous réserver une possibilité d'extension qui pourrait porter la capacité totale de l'école à 200 enfants.

Enfin, dès septembre prochain notre cantine communale va accueillir près de 150 enfants. En effet, les enfants de l'école privée Notre Dame de Lourdes et les enfants de l'école publique partageront leurs repas ensemble dans cette salle de restauration aux dernières normes, où Guénolé et Sébastien leur concocteront de super menus à base de nos excellents produits locaux en essayant de tendre vers le bio. Tous les enfants de Santec seront logés à la même enseigne et payeront tous le même prix, soit 2,20€ pour les maternelles et 2,50€ pour les primaires. Pour la cohésion et la bonne entente sur notre commune, c'est un point d'une importance capitale qui me rend particulièrement heureux.

Maintenant, permettez-moi Monsieur le Sous-Préfet de m'adresser au représentant de l'État que vous êtes et à vous Monsieur l'Inspecteur Départemental de l'Éducation Nationale pour évoquer un problème qui me tient particulièrement à cœur et que l'on ne peut ignorer lorsque l'on inaugure une école maternelle, je veux parler de l'accueil des enfants de 2 à 3 ans. En effet, l'État fait une magnifique défausse financière lorsqu'il autorise les 2/3 ans à fréquenter l'école mais sans tenir compte de leur présence dans les effectifs. Résultat :

Soit les enseignants appliquent les textes à la lettre et refusent les enfants de deux à trois ans, et dans ce cas ce sont les familles qui en subissent les conséquences, soit les enseignants les acceptent et se retrouvent avec des classes surchargées entraînant par la force des choses des conditions de travail anormales et des prises en charge supplémentaires pour les communes.

J'espère de tout cœur que ce qui est à mes yeux une injustice et une erreur éducative, sera un jour rétabli parce que la socialisation précoce, les acquisitions de langage précoces et les activités psychomotrices précoces des enfants diminuent les inégalités sociales, et ont pour but d'offrir à chacun d'entre eux les mêmes chances de réussite.

A SANTEC, en tous les cas, nous souhaitons aller de l'avant comme le marque cette construction d'école et nous voulons bâtir un environnement où le bien être et le bon équilibre de nos enfants soient au cœur de notre action.

Je tiens à remercier chacun d'entre vous de partager ici ce moment fort et privilégié pour notre commune et je souhaite un très bel avenir à notre école où nos petits Santécois vont pouvoir trouver des conditions idéales pour atteindre un plein épanouissement.

Et je voudrais terminer sur la devise de notre commune en rajoutant une petite touche de circonstance : Mor ha douar evit ar yec'hed, ha deskadurez evit ar spered, mer et terre pour la santé et l'éducation pour l'ouverture de l'esprit ».

*Discours du Maire, Bernard LE PORS
Lors de l'inauguration du 2 juillet 2011*

